

Réf: Dossier 217098

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATIONS ET DE SERVICES PLUS » en abrégé « ASDI TECHNOLOGIE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI 1, Lot 1000, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATIONS ET DE SERVICES PLUS » en abrégé « ASDI TECHNOLOGIE »

Objet : -PRESTATION DE SERVICES  
-RESEAU TELECOM ET INFORMATIQUE  
-ELECTRICITE ET FROID  
-REHABILITATION BATIMENT  
-INSTALLATION DE CAMERA ET D'ALARME DE SURVEILLANCE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- le emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI 1, Lot 1000, Ilot ND

Dirigeant(s) M ADOU SIE ESMEL ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05792 du 01/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39322/GTCA/RC/2023 du 01/06/2023

